



COMMUNIQUE DE PRESSE

Partenariat Hubert Curien Le Réduit Lancement du quatrième appel à projets 2024

La République de Maurice a rejoint en 2019 une soixantaine de pays du monde bénéficiant d'un PHC avec la France. L'accord de coopération scientifique et pour la recherche a été signé le 18 juillet 2019 par les représentants des deux pays.

Initiés pour la première fois en 1976 et portant le nom du physicien Hubert Curien (1924-2005) depuis 2007, les PHC constituent un instrument privilégié de la coopération entre la France et ses partenaires. En effet, ce sont des programmes bilatéraux finançant la mobilité de chercheurs dans le cadre de projets conjoints, cofinancés avec le pays partenaire. Largement diffusés et reconnus au sein de la communauté scientifique française, les PHC visent en priorité à soutenir l'amorçage de nouveaux partenariats scientifiques entre équipes françaises et étrangères en favorisant la participation active des jeunes chercheurs.

Afin de privilégier la coopération scientifique et la mobilité des chercheurs entre la France et Maurice, le Partenariat Hubert Curien Le Réduit (PHC Le Réduit) lance un quatrième appel à projets pour l'année 2024-2025. La date limite du dépôt des dossiers de candidature est le **08 mars 2024**.

Tous les domaines de recherche sont éligibles, mais priorité sera accordée aux projets relevant des disciplines suivantes : sciences appliquées, santé humaine, sciences vétérinaires et agronomiques, biologie et biotechnologies, recherche et industrie pharmaceutiques, art et patrimoine, sciences humaines et sociales, didactique de la langue française et digitalisation et technologies émergentes en éducation.

Pour plus d'informations, référez-vous au site web suivant :

- Ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la science et de la technologie de Maurice : <https://education.govmu.org/>; et
- Campus France : <https://www.campusfrance.org/fr/phc>

09 Février 2024